

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage et d'un pompage dans la nappe des Grès à roseaux à la ferme de la Haute Fresnes, du GAEC de l'Epange à Vry (57)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC de l'Epange

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

M. Mickael LOSSON, gérant

RCS / SIRET

| 5 | 2 | 0 | | 9 | 7 | 4 | | 2 | 8 | 8 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

Forme juridique

GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27 a)	Forages pour l'approvisionnement en eau, d'une profondeur supérieure ou égale à 50 m (99 m maximum envisagé, si le mur de la nappe est atteint).

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'exploitation agricole du GAEC de l'Epange souhaite réaliser des travaux de forage, suivi d'un essai de pompage, afin de connaître la capacité de la nappe des Grès à roseaux et de la Dolomie à moellon qui est visée, ainsi que les effets physiques sur la piézométrie de la nappe.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but d'assurer une pérennité à l'alimentation en eau du cheptel (veaux jusqu'à un an), de 500 à 600 têtes au maximum, pour un volume journalier calculé à 25 m<sup>3</sup>, au maximum en période estivale (la variation est comprise entre 20 et 25 m<sup>3</sup>/j). Cela représente alors un volume annuel maximal de 9 125 m<sup>3</sup>. Cela permettrait ensuite à l'exploitation agricole de pallier à une éventuelle rupture du raccordement au réseau public, du fait de son isolement. Actuellement, l'exploitation agricole utilise un ancien captage de la nappe du Rhétien, affleurante au droit du site mais peu productive, et le réseau d'adduction public.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les opérations du chantier vont se dérouler suivant les phases successives suivantes :

- Forage d'un puits de 180 mm de diamètre de 0 à 99 m de profondeur maximum,
- Bouchage du fond du tube par une pointe en PVC
- Tubage du puits par une crépine PVC de 125 mm de diamètre et 1 mm d'ouverture de fente, de 70 à 99 m de profondeur
- Tubage du puits par un PVC plein de 125 mm de diamètre extérieur (112 mm de diamètre intérieur) de 0 à 70 m de profondeur
- Remplissage par un massif de graviers de 4 à 8 mm, de l'extrados du tubage
- Pose d'un bouchon d'argile sur le massif de graviers à 70 m de profondeur, cimenté par le dessus
- Constitution de la tête du forage par la pose d'une buse béton de 1 000 mm de diamètre qui dépassera de 0,50 m le niveau du Terrain Naturel, protégeant ainsi le tubage du puits.
- Mise en place d'un couvercle en fonte cadénassé pour assurer la sécurité du forage et de son puits.
- Réalisation d'un essai de pompage sur une période de 24 h à raison d'un débit de 4 m<sup>3</sup>/h.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Un pompage de 20 (en temps normal) à 25 (en été) m<sup>3</sup>/j sera réalisé par la mise en service d'une pompe immergée. Un compteur sera posé pour vérification du non dépassement du volume annuel (moins de 10 000 m<sup>3</sup>).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du Code de l'Environnement et du décret n° 2007-397 du 22 mars 2007 relatif à sa partie réglementaire, par sa rubrique 1.1.1.0 .

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur maximum du forage	99 m
Débit de pompage maximum	25 m3/j

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Les travaux de forage puis de pompage sont situés sur la commune de Vry, en proche limite est du ban communal avec la commune de Charleville-sous-Bois, sur les terrains du GAEC, à l'est des bâtiments de l'exploitation.  
Ferme de la Haute Fresnes

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 49° 11' 26" 5    Lat. 06° 23' 21" 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_    Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II "Arc mosellan" n°410010375.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est à 5 km à l'est (vallée de la Nied réunie - FR 4100241).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pompage envisagé va créer un cône de dépression piézométrique dans la nappe des Grès à roseaux à 25 m <sup>3</sup> /j, en été. Puisque cette nappe n'est actuellement pas sollicitée à l'exploitation et hors de périmètres de protection de captage et qu'elle est profonde, il ne peut y avoir d'incidence sur le milieu superficiel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le prélèvement envisagé est dans une nappe profonde d'un peu moins de 99 m (mur de la nappe), et de ce fait il ne peut y avoir aucune incidence sur le milieu superficiel concerné par le site Natura 2000 le plus proche.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est situé sur la parcelle du propriétaire dans la lisière forestière (section 11 , parcelle n°2). Il n'y aura aucun déboisement pour la réalisation du forage.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le forage sera localisé au-dessus de l'exploitation agricole qu'il domine de près de 15 m de hauteur.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Pendant la phase de travaux, l'essai de pompage d'une durée de 24 h à un débit de 4 m<sup>3</sup>/h, produira s'il est concluant, un volume d'eau de 96 m<sup>3</sup>. En l'absence de cours d'eau à proximité immédiate, il est prévu de décanter l'eau sur le site dans un bac, puis de diriger les eaux vers un réservoir qui alimente l'exploitation agricole (utilisation pour les animaux). Si le volume d'eau prélevé ne peut être absorbé par la consommation du bétail, un ou plusieurs robinet d'eau dans les bâtiments pourraient être ouverts, pour permettre une évacuation via le réseau des eaux pluviales présent sur le site de l'exploitation.

Ce mode de fonctionnement limitera ainsi le départ de l'eau vers le milieu naturel.

En phase d'exploitation, un compteur sera posé afin d'apporter au service de police de l'eau, la preuve que le volume annuel pompé ne dépasse pas le seuil de la nomenclature (10 000 m<sup>3</sup>/an).

Un cahier de relevés (au moins un au début de l'exploitation de la ressource et ensuite un minimum d'un relevé par an à une date fixe) sera mis à disposition en cas de contrôle.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'a pas besoin d'autorisation environnementale car sa seule incidence sera sur une nappe profonde, non sollicitée par des captages d'Alimentation en Eau Potable, ce qui devrait constituer un facteur favorable pour une faible utilisation, par un élevage bovin.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 1: annexe 1 du CERFA Annexe 2: carte de localisation envisagé du forage sur fond topographique Annexe 3: photographie du site Annexe 4: coupe géologique prévisionnelle Annexe 5: occupation du sol du site sur fond orthophotoplan Annexe 6: carte avec localisation des sites Natura 2000 dans les rayons 5 et 20 km Annexe 7: carte du patrimoine naturel Annexe 8: carte périmètres de protection de captage

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Vry

le, 06/12/2022

Signature

**GAEC D'EPANGE (Iosson)**  
57220 Charleville-Sous-Bois  
☎ 03 87 79 10 33 - 06 84 10 37 49

on)  
Bois  
prag  
-dessus